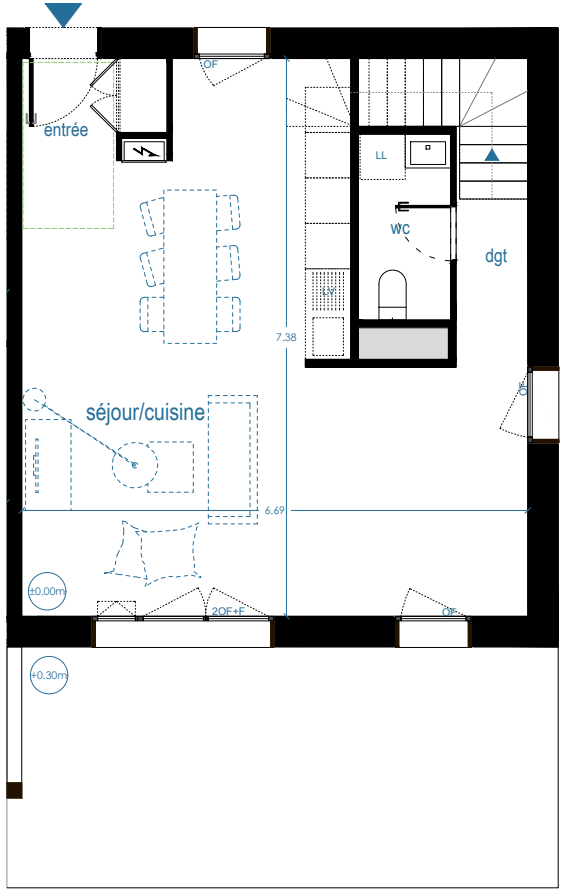

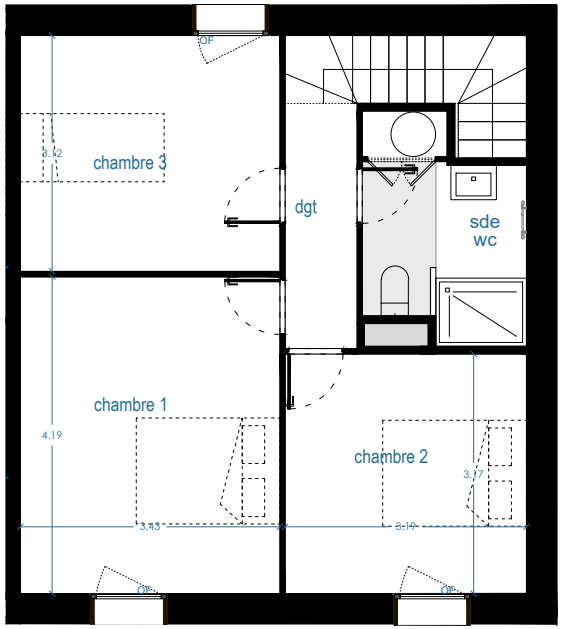

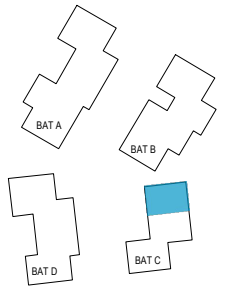

SCCV CANEJAN BOIS MARTIN

Bois
Martin

Ind.2 en date du 12/06/2025

C101

T4

bâtiment C - r+1

tableau des surfaces habitables

entrée	2.3 m²
séjour / cuisine	37.1 m²
dgt	2.1 m²
wc	3.0 m²
chambre 1	14.4 m²
chambre 2	10.1 m²
chambre 3	10.7 m²
dgt	3.1 m²
sde / wc	5.6 m²
Total	88.4 m²

terrasse	20 m²

PF : PORTE-FENETRE
OF : OUVERTURE FRANCAISE
F : FIXE
OB : OSCILLO BATTANT
GC : GARDE-CORPS

PI : PLACARD
R : REFRIGERATEUR
CGL : CONGELATEUR
LL : LAVE-LINGE
LV : LAVE-VAISSELLE

Rgt : RANGEMENT
EPL : EMPLACEMENT PLACARD

Equipement non fourni
Tableau d'abonné
BT Ballon thermodynamique
Sèche-serviette
Réglementation PMR
Gaine technique
Faux- plafond
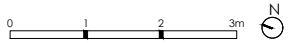
Les surfaces habitables et annexes indiquées et la hauteur des seuils sont approximatives, et soumises aux tolérances d'exécution. Celles des placards sont comprises dans la surface des pièces où ils se situent. Sur les plans de vente ne figurent pas nécessairement les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, convecteurs ou équipements. Toutefois lorsque ces éléments sont figurés, ils le sont à titre indicatif, le positionnement définitif des ouvrages étant susceptible d'évoluer en fonction des différentes études de conception et techniques des corps d'états, notamment des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction de l'étude thermique, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives, tant en ce qui concerne les dimensions libres, les hauteurs, les niveaux, les seuils que les équipements et leur positionnement. Les canalisations, barbacanes, descentes eaux pluviales, trappes de visite sur gaines techniques, convecteurs et volets roulants ne sont pas systématiquement figurés. Les équipements ménagers indiquent la position de passage des fluides mais ne sont pas fournis.